


Commune de Vidauban
Plan de Prévention des Risques Naturels
Incendie de Forêt (PPRIF)
PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

N° d'arrêté :
 Commune : Vidauban
 Date de ce jour : 17 FEV. 2015
 Le Préfet,

Le Préfet
 Pierre SOUBELET

Types de zone

- R : Zone rouge
- En1 : Zone de risque fort à très fort
- En1 indicé : Zone de risque fort à très fort en attente d'équipements
- En2 : Zone de risque modéré à fort
- En3 : Zone de risque faible à modéré
- NCR : Zone non concernée par le risque
-  Fond cadastral vecteur



Echelle : 1/18 000 ème

